



Rapport annuel d'activités 2014 de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lignon du Velay validé par la CLE du 3 avril 2015

1) Présentation du SAGE et rappel du contexte

Territoire :

Le bassin versant du Lignon du Velay est situé en grande majorité dans l'Est du département de la Haute-Loire (29 communes). Quelques communes du département de l'Ardèche (5) et de la Loire (2) sont incluses dans le territoire. Le territoire du SAGE couvre une superficie de 708 km².

Le Lignon du Velay prend sa source sur le Massif volcanique du Mézenc (commune de Chaudeyrolles, 1440 m d'altitude) puis s'écoule dans un bassin versant constitué des plateaux granitiques du Velay oriental. Affluent rive droite de la Loire amont, il la rejoint sur la limite communale des communes de Beauzac, Saint-Maurice-de-Lignon et Monistrol-sur-Loire après un parcours de 85 km. Son principal affluent est la Dunière (42 km).

Le bassin est situé en périphérie de la grande aire urbaine de Saint-Etienne, ce qui favorise à la fois le développement démographique, péri-urbain et industriel de l'aval du territoire ainsi qu'une activité touristique estivale (nombreuses résidences secondaires). La majorité du bassin reste cependant à dominante rurale avec une activité agricole orientée vers l'élevage bovin extensif.

Population totale : 54 535 habitants (INSEE, 2012), population incluse sur le bassin : 31 529 habitants.

Masses d'eau :

Masses d'eau superficielles courantes	Etat écologique 2010-2011	Objectif bon état écologique	Paramètre déclassant
FRGR0161a : Le Lignon du Velay et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	bon	2015	aucun
FRGR0161c : Le Lignon du Velay et ses affluents du complexe de Lavalette jusqu'à la confluence avec la Loire	moyen	2015	IPR
FRGR1821 : Le ruisseau des Brossettes et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	moyen	2015	Nutriments (IPR, IBG non évalués)
FRGR0162 : La Dunière et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Lignon	moyen	2015	IBGN, IPR

Soulignons qu'une amélioration est constatée, l'état écologique du Lignon amont (FRGR0161a) était moyen sur la période 2009-2010 et l'état écologique du Lignon aval (FRGR0161c) était médiocre sur la période 2006-2009.

Masses d'eau artificielle stagnante	Etat écologique 2009	Objectif bon potentiel	Paramètre déclassant
FRGL085 : Complexe de Lavalette	bon	2021	Déclassement de la qualité de l'eau en 2005 en raison des teneurs en azote minéral

Masses d'eau souterraines	Etat quantitatif 2007-2011	Objectif bon état quantitatif	Etat chimique 2009	Objectif bon état chimique
FRGG101 : Massif du Velay, bassin versant de la Loire	bon	2015	bon	2015
FRGG104 : Le Lignon du Velay	bon	2015	médiocre	2021

Soulignons qu'une amélioration est constatée sur la masse d'eau du Lignon du Velay, sur la période 2007-2009, elle était déclassée sur le paramètre pesticides (baisse des concentrations confirmées depuis 2010).

Éléments fondateurs du SAGE :

La démarche de SAGE sur le bassin versant du Lignon du Velay a été lancée suite aux négociations entre le Syndicat Mixte des Trois Rivières, EDF et la Ville de Saint-Etienne pour la ré-évaluation des débits réservés en sortie du barrage de Lavalette en 1998.

Le SDAGE Loire-Bretagne l'inscrit comme prioritaire en 2005 avec les enjeux suivants :

- Protection de la ressource en eau potable
- Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau
- Restauration des milieux
- Amélioration des habitats et de la circulation piscicoles
- Valorisation touristique et pédagogique de la ressource, respectueuse de l'environnement.

Arrêtés :

- Arrêté de périmètre : 16 octobre 2003
- Arrêté de constitution de la CLE : 15 septembre 2004
- Arrêté de modification de la CLE : 18 septembre 2007
- Arrêté de modification de la CLE : 21 novembre 2008
- Arrêté de renouvellement de la CLE : 22 décembre 2010
- Arrêté de modification de la CLE : 29 juillet 2011
- Arrêté modification du périmètre : 26 septembre 2012
- Arrêté de modification de la CLE : 18 août 2014

Constitution de la CLE : 48 membres (24 représentants des collectivités locales, 12 représentants des usagers, 12 représentants des services de l'état), président : M. Bernard GALLOT, maire d'Yssingaux

Structure porteuse :

SICALA Haute-Loire depuis 2006 (a remplacé le syndicat des trois rivières)
animatrice : Emilie DARNE

2) Activités de la CLE et du bureau en 2013

En 2014, le SAGE du Lignon du Velay est en phase d'élaboration. Après l'état initial réalisé en interne au SICALA en 2011 et 2012, la suite des études d'élaboration du SAGE est réalisé avec l'appui d'un prestataire extérieur (principe validé par la CLE du 14 septembre 2011).

Le groupement de bureau d'études Césame- Autrement Dit, a été retenu pour réaliser les phases d'étude allant du diagnostic au choix de la stratégie du SAGE.

Le diagnostic et le scénario tendanciel ont été validés en 2013, le SAGE démarre donc en 2014 avec la phase « Scénarios contrastés ».

Une étude complémentaire est également en cours depuis avril 2014 concernant la ressource en eau et les besoins sur le bassin versant. Le marché a été attribué au bureau d'études Césame.

A noter que la CLE a fait l'objet d'une recomposition significative suite aux élections municipales de mars 2014, l'arrêté de modification de la CLE a été pris le 18 août 2014.

◆ La Commission Locale de l'Eau s'est réunie trois fois, le 7 mars, le 24 septembre et le 7 novembre 2014

- lors de la réunion du 7 mars :

14 membres de la CLE étaient présents (6 du collège des élus, 5 du collège des usagers, 3 du collège des services de l'Etat) et 19 voix délibératrices représentées sur les 48.

Le rapport d'activités de la CLE est validé à l'unanimité.

La CLE émet également un avis favorable sur la proposition de la présidente d'écrire un courrier d'alerte au préfet, concernant les dysfonctionnements du site de Villemarché et les enjeux liés à l'eau associés.

Les autres points à l'ordre du jour sont :

Le retour sur la concertation menée en phase de « Scénarios contrastés ». Cette CLE a été réunie spécifiquement avant les élections municipales pour faire un premier bilan des commissions qui se sont déroulées en janvier et février 2014, les acteurs présents aux commissions non membres de la CLE ont également été invités à cette restitution. Ce travail permet de retenir une base de travail partagée pour travailler sur la construction des scénarios pendant la phase de recomposition de la CLE suite aux élections.

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE, et les suites de l'étude en cours. Un point particulier rappelle les désignations des représentants de la CLE qui seront à réaliser dans les structures concernées après les élections municipales.

- lors de la réunion du 24 septembre :

23 membres de la CLE étaient présents (12 du collège des élus, 5 du collège des usagers, 6 du collège des services de l'Etat) et 36 voix délibératrices représentées sur les 48 (quorum à 32 membres nécessaire).

Il s'agit de la première réunion de la CLE suite à sa recomposition, qui a entraîné le remplacement de 17 membres, dont la présidente et les vices présidents et la quasi totalité du bureau,

Les président et vice présidents ainsi que les 7 membres du bureau du collège des collectivités sont élus à l'unanimité.

- M. Bernard GALLOT, président de la CLE, représentant du SICALA, maire d'Yssingeaux,
- Mme Eliane WAUQUIEZ-MOTTE, vice-présidente de la CLE, représentante du Pays de la Jeune Loire et ses rivières, Maire du Chambon-sur-Lignon,
- M. Robert OUDIN, vice-président de la CLE, représentant des maires de Haute-Loire, maire de Dunières,
- Mme Mireille FAURE, représentante des maires de Haute-Loire, maire d'Araules (déjà présente lors de la précédente mandature),
- M. Christian CHORLIET, représentant de la Communauté de communes du Mézenc, maire de Fay-sur-Lignon,
- M. Bernard SOUVIGNET, représentant de la Communauté de communes du Pays de Montfaucon, maire de Raucoules,
- M. Jean-Paul LYONNET, représentant de la Communauté de communes des Marches du Velay, maire de Monistrol-sur-Loire,

La CLE valide la réalisation des actions de communication proposées et fixe la date de la prochaine CLE pour valider les scénarios contrastés.

- lors de la réunion du 7 novembre :

15 membres de la CLE étaient présents (6 du collège des élus, 5 du collège des usagers, 4 du collège des services de l'Etat) et 16 voix délibératrices représentées sur les 48.

Les scénarios contrastés du SAGE sont validés à l'unanimité.

Trois scénarios contrastés par leur dimension stratégique et les mesures associées, sont proposés. Ils consistent en :

Scénario 1 : un SAGE qui vise à favoriser/accompagner l'application de la réglementation en vigueur.

Scénario 2 : Un SAGE qui favorise le bon fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques pour atteindre les objectifs de bon état et de satisfaction des usages.

Scénario 3 : Un SAGE plus ambitieux en termes de résultats, qui vise une forte réduction des pressions dans le but d'atteindre un état des milieux en adéquation avec le positionnement en tête de bassin versant.

Les autres points à l'ordre du jour sont :

L'avis de la CLE est sollicité sur un projet de création d'une prise d'eau AEP sur le ruisseau de Basset. La CLE propose d'émettre un avis réservé formulé aux regards du manque d'information et de garantie sur la durabilité du projet d'après le dossier soumis, notamment sur l'évolution des besoins en eau et la qualité de la ressource créée.

◆ **Le Bureau de la CLE s'est réuni une fois, le 17 octobre 2014**

Lors de la réunion du 17 octobre, les membres du bureau (9 présents sur 14) préparent la réunion de la CLE du 7 novembre concernant la présentation et la validation des scénarios contrastés. Quelques précisions sont apportées à la marge sur le contenu des scénarios. **Les membres du bureau valident le principe de construction progressive de la stratégie** pouvant combiner des choix de scénarios différents par objectif, afin d'aboutir à un seul projet le plus consensuel possible. Ce principe de construction doit être mieux présenté à la CLE dès l'introduction des scénarios.

◆ Concertation élargie : commissions thématiques

Les **commissions thématiques ont été réunies pour la deuxième fois en janvier et février 2014** lors de la phase d'élaboration des scénarios contrastés. Il s'agissait d'étudier, de modifier ou compléter les propositions d'actions faites par le bureau d'études.

Les commissions ont été constituées autour des enjeux et objectifs du SAGE en 4 groupes :

- **Zones Humides et têtes de bassin versant**
- **Fonctionnalité écologique des rivières et espèces invasives**
- **Ressource quantitative**
- **Ressource qualitative**

qui se sont réunis respectivement les 23 et 24 janvier à Saint-Maurice-de-Lignon et les 4 et 5 février à Yssingeaux.

◆ Suivi technique de l'étude complémentaire

Une réunion technique restreinte (DDT, ONEMA, Fédération de pêche, SICALA) est organisée le 2 juin pour caler les 8 points de DMB (Débits Minimum Biologiques) à réaliser sur le bassin, dans le cadre de l'étude sur la ressource en eau et les besoins.

Le Comité de Pilotage de fin de phase 1 (Etat des lieux des ressources et des besoins en eau) s'est tenu le 3 décembre 2014 à Yssingeaux.

3) Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

◆ Travail de cohérence vis à vis des autres outils sur le périmètre du SAGE

Le suivi des démarches du Contrat Territorial du Haut Lignon et de Natura 2000 présentes sur le bassin versant est facilité par le fait que celles-ci soient aussi portées par le SICALA.

L'animatrice a participé au COPIL du Contrat Territorial du 24 septembre 2014, à des visites de chantiers avec le technicien de rivière, ainsi qu'à une pêche électrique réalisée sur le Lignon le 11 septembre 2014.

L'animatrice a également participé au COPIL du site Natura 2000 « Haute Vallée du Lignon », le 13 novembre 2014.

◆ Suivi des différentes procédures liées à la gestion de l'eau

- Suivi des SAGE limitrophes : SAGE Loire Amont (CLE du 28/01/14),
- Réunion DDT sur le programme de mesures par bassin (19/03/14) ;
- Suivi du schéma directeur AEP sur le territoire Sud-Loire, l'aire d'alimentation du barrage de Lavalette porté par Saint-Etienne Métropole (17/01/2014 et 31/01/14)
- Réunion sur le Plan Climat Energie Territorial du département de la Haute-Loire, volet ressource en eau (9/04/2014)
- Suivi du projet de création d'une nouvelle prise d'eau par le syndicat des eaux de Tence (réunion le 3/07/14)

◆ Recherche et demandes de financements des actions relatives à l'élaboration du SAGE

Les partenaires financiers sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général de la Haute Loire, le FEDER et les collectivités locales.

En règle générale, le programme d'actions de l'année justifiant les demandes de financements sont présentées une fois par an aux collectivités du bassin.

4) Actions d'information, communication et sensibilisation

◆ Intervention auprès des collectivités locales pour présenter la procédure de SAGE

Quelques articles en lien avec les activités du SAGE ont été proposés par l'animatrice et publiés dans des bulletins municipaux (Saint-Pal-de-Mons et Raucoules).

Suite aux élections municipales de mars 2014, un document intitulé « Les élus et le SAGE du Lignon du Velay – Notice pratique » a été envoyé à tous les maires et présidents de communautés de communes du bassin.

Réalisé par l'animatrice, il présente en 2 pages illustrées ce qu'est le SAGE et la CLE, son fonctionnement et les enjeux du SAGE.

Il a également été remis à tous les participants de la CLE d'installation du 24 septembre.

◆ Publication d'une « newsletter » mensuelle

La newsletter « les actualités du Lignon du Velay » sont rédigées conjointement avec la cellule d'animation du Contrat Territorial du Haut Lignon et du site Natura 2000.

Elle est un outil permettant de :

- communiquer sur l'avancement des différentes démarches du bassin versant,
- informer sur les différentes échéances et dates de réunions,
- informer les acteurs d'évolution réglementaire,
- informer les acteurs des travaux réalisés sur le bassin versant.

Cette lettre est diffusée par mail à l'ensemble des membres de la CLE, les mairies du bassin versant, les acteurs suivants les différentes démarches du bassin versant et toute personne se manifestant comme intéressée. **11 newsletters ont été réalisées en 2014**

◆ Supports d'information réalisés (panneaux)

1) Dans le cadre d'un partenariat avec la ville de Saint-Etienne (propriétaire des barrages de Lavalette / la Chapellette) et le Contrat Territorial du Haut-Lignon un panneau a été créé pour présenter les actions menées pour préserver la qualité de l'eau du barrage. Il a été installé en juin 2014 au niveau de la base de loisirs de Lavalette.

2) Un panneau de vulgarisation présentant le SAGE Lignon du Velay, son rôle, son territoire, ses enjeux, pour le grand public a été réalisé et sera installé en 3 points du bassin (secteur Lignon amont, secteur Dunière, secteur Lignon aval).

3) Deux panneaux mobiles déroulants (Roll'up) ont été réalisés pour servir de supports dans le cadre d'animations scolaires et grand public. Ils présentent de façon

imaginée et simplifiée des notions telles que le bassin versant, la dynamique et la vie de la rivière, les zones humides, le lien avec la ressource en eau et les usages.

◆ **Autres diffusions d'informations**

La presse locale (la Tribune le Progrès) a été contactée à l'occasion de certaines réunions du SAGE et l'animatrice leur a fourni des éléments pour présenter le SAGE et ses travaux au grand public (3 articles en 2014).

Le site dédié aux outils de gestion de l'eau « **Gest'eau** » est régulièrement mis à jour par l'animatrice avec la mise en ligne des rapports d'études validés, compte-rendus et supports de réunions.

5) Budget et financement

Les dépenses liées à l'élaboration du SAGE pour 2014 sont présentées dans le tableau suivant :

Opération	Dépenses réalisées	Plan de financement			
		AELB	CG	FEDER	auto-financement
Frais de personnel et de fonctionnement pour l'animation de la CLE (animatrice à 80%)	48 610,66 €	67%	8 %		25 %
Études (scénarios contrastés)	41 641 €	60%		20%	20 %
Etude complémentaires (étude besoins/ressources)	23 648 €	70 %	10 %		20 %
Communication	1 656 €	50%	20 %		30 %

Pour la part d'autofinancement des études, les collectivités suivantes ont participé au prorata de la superficie et de la population comprises dans le périmètre du SAGE :

Communauté de Communes du Haut-Lignon, Communauté de Communes des Sucs, Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, commune de Sainte-Sigolène, commune des Villettes, commune de Saint-Pal-de-Mons, commune de Champclause, commune de Chaudeyrolles, commune de Fay-sur-Lignon, commune de Saint-Front, commune des Vastres.

6) Bilan – Perspectives pour 2015

En fin d'année 2014, les scénarios contrastés du SAGE sont définis, en associant largement les acteurs du bassin.

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE a pris un léger retard au cours de cette phase notamment à cause des élections et de la recomposition de la CLE

qui a décalé de 2 mois la CLE de validation de ces scénarios.

Cependant, la méthode de travail pour le choix de la stratégie ainsi que les dates des commissions pour la concertation sont fixées dès la fin de l'année 2014.

Le programme d'actions pour 2015, consistera donc à définir la stratégie du SAGE qui devrait être validée d'ici la fin du premier semestre.

Il s'agira par ailleurs de déterminer les modalités de réalisation de l'écriture du SAGE (PAGD, règlement, évaluation environnementale) avec préparation du CCTP et lancement d'un marché, à minima pour l'accompagnement juridique. La participation de l'animatrice à la rédaction du SAGE est probable pour partie.

En ce qui concerne l'étude complémentaire sur l'adéquation besoins/ressources, elle a pu être engagée dans les temps en 2014 afin que l'état des lieux soit en majeure partie réalisé au premier semestre. Conformément à ce qui était prévu dans le CCTP, pour réduire les coûts, l'animatrice s'est occupé de la collecte de données sur les besoins en eau auprès de chaque gestionnaire de l'alimentation en eau potable du bassin.

Un frein a été rencontré du fait des conditions hydrologiques exceptionnelles cet été pour une partie de la campagne d'étiage pour les DMB (débits minimums biologiques) qui n'a pas pu être réalisée. Les principaux résultats et conclusions seront établis au cours du premier trimestre 2015, mais les 2 valeurs de DMB manquantes ne seront validés qu'une fois les conditions d'étiage réunies.

Le calendrier d'élaboration du SAGE suit donc le planning suivant :

2013				2014				2015				
1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	
Diagnostic		Scénario tendanciel		Scénarios contrastés				Choix de la stratégie		Ecriture		
- Janvier : nouvelle animatrice	- Avril : Bureau	Juin : entretiens	- août : bureau	- décembre : bureau	-janvier & février : commissions	Pas de concertation élections municipales, → recomposition de la CLE	- sept : installation CLE	- Octobre : bureau	Février : Commissions	Mars: CLE	Lancement marché écriture	Début rédaction du SAGE
- Mars : commissions	-Mai : CLE	- fin sept : CLE			- mars : CLE élargie			- Nov : CLE		Avril : bureau		
					Lancement marché étude besoins /ressources	Phase 1 : état des lieux besoins /ressources		Validation Phase 1 (déc)	Phase 2 : bilan besoins/ressources et définition des objectifs de gestion quantitative			

La communication et la sensibilisation sur les thématiques liées au SAGE devra être maintenue et renforcée. Plusieurs collectivités ont manifesté un intérêt pour des animations scolaires.